de la Rivière-Rouge. Il n'admet pas du tout le principe d'utiliser à cette fin les terres octroyées aux sang-mêlé.

L'hon. M. HOLTON trouve que la première erreur du gouvernement a été de ne pas préciser d'emblée que le gouvernement impérial était le seul responsable du transfert pacifique du Nord-Ouest au Canada. Il est trop tard pour adopter cette position maintenant, car toute cette affaire a été considérée en fait comme une affaire canadienne. Il est par conséquent disposé à appuyer ce crédit.

M. BOWELL tient à signaler le libellé de ce paragraphe qui permet à toutes les catégories de personnes de faire des réclamations. Même les directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans ce pays pourraient en faire; à son avis, ceux-ci sont davantage responsables que quiconque des troubles survenus dans la Terre de Rupert et ce sont eux qui devraient être obligés de payer les pertes, et pas le Canada. Si l'on paye les sommes réclamées aux loyalistes, il faut toutefois bien faire attention de ne pas créer un précédent permettant à d'autres, qui n'ont pas été loyaux, de faire des réclamations. Il (M. Bowell) ne tient pas à ce qu'un autre bill sur les pertes dues à la rébellion suscite le même genre d'animosité et de malaise qu'il y a quelques années. Les hommes qui sont actuellement au pouvoir n'ont peut-être pas l'intention de donner des indemnités aux directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais ils ne détiendront pas nécessairement toujours le pouvoir et l'Opposition pourrait très bien ne pas respecter les intentions des dirigeants actuels si elle prenait possession des banquettes ministérielles; elle pourrait très bien donner de l'argent à ces gens-là pour obtenir leur appui. (Rires.) Riel pourrait très bien revenir et réclamer une indemnité en invoquant ce paragraphe.

UNE VOIX: Oui, une corde.

M. BOWELL doute, d'après ce qui s'est passé dans cette région, que la crainte d'être pendu arrive à le dissuader de revenir. Il estime qu'il ne faut pas accepter les réclamations sans discernement. Il n'est toutefois pas partisan de faire payer des impôts aux Manitobains car on risque alors d'allumer une flambée qu'on pourrait avoir de la difficulté à éteindre. Il considère toute réclamation de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson comme de l'impudence pure et simple parce qu'à son avis, celle-ci est en partie responsable de l'insurrection.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS estime que la Compagnie de la Baie d'Hudson n'a pas le droit de faire des réclamations et que le gouvernement n'a aucune dette envers elle.

M. BLAKE : Le député le sait très bien. Il fait cela uniquement par intérêt politique.

M. BOWELL: Le député de Durham-Ouest est vraiment mal placé pour insinuer qu'un député qui ne fait que ce qu'il considère comme un devoir d'État agit par opportunisme. Il est le premier à se froisser quand on lui prête ce genre d'intentions; il suffit même d'une simple allusion pour qu'il se choque. Pourtant, personne ne s'est prostitué aussi souvent que lui pour des motifs politiques. Il n'a absolument pas le droit de l'accuser (M. Bowell) de manquer de sincérité. N'a-t-il pas voté systématiquement contre la politique adoptée par le gouvernement à propos de la Rivière-Rouge? (Applaudissements). Au cours de la dernière session, le député de

Durham-Ouest a jugé bon de s'absenter pendant le débat sur cette question pour s'occuper de ses intérêts financiers personnels, négligeant du même coup ceux du pays. Pourquoi n'était-il pas là? Avait-il pressenti un incident susceptible de provoquer de vives réactions chez les Ontariens? (Applaudissements.) Brûlait-il du désir d'exploiter les passions humaines les plus viles à des fins politiques? Est-ce pour cette raison qu'il a soigneusement évité, sur les ordres de son chef, d'assister à l'assemblée houleuse qui a eu lieu à Toronto? Ceux qui l'ont observé ici et qui ont assisté au petit numéro qu'il a fait à l'assemblée législative de l'Ontario au cours de la dernière session doivent inévitablement en conclure que c'était uniquement une tactique du parti. (Applaudissements.) La première fois qu'on en a discuté l'année dernière, il était absent, comme par hasard, et au cours de cette discussion-ci, lui et son chef, le député de Lambton, ont été sages comme des agneaux car ils n'ont ouvert la bouche que lorsqu'ils y ont été poussés par leurs adversaires; la douceur et la gentillesse du député de Durham sont sidérantes quand on songe aux reproches qu'il a fulminés contre tous ceux qui avaient l'audace de ne pas penser comme lui à l'assemblée législative de Toronto. (Applaudissements.) Et dire qu'il a maintenant le culot de prétendre qu'il serait inutile de discuter du meurtre de Scott à la Chambre parce qu'il n'est pas disposé à adopter une motion analogue à celle qu'il avait présentée à l'assemblée législative de Toronto, en présence d'un auditoire ontarien et protestant! (Applaudissements.)

M. BLAKE: Je n'ai pas dit cela.

M. BOWELL: Non, vous n'avez pas dit « protestant », mais c'est ce que vous vouliez dire. Vous avez éveillé des préjugés au sein d'une certaine classe qui était sincèrement indignée par ce meurtre et vous croyait sincère, ignorant les sentiments qui vous poussaient à agir de la sorte. Les élections sont maintenant terminées en Ontario et vous avez promis à certaines personnes de vous taire; sachant que les députés du Québec qui sont vos alliés politiques à la Chambre voteraient contre vous comme un seul homme, vous avez jugé bon de rester tranquille et de faire faire votre travail par un autre parce que vous n'aviez pas le courage de le faire vous-même. Et dire qu'il a le culot d'accuser les autres d'être motivés par des intérêts politiques! Pourquoi le député de Durham et ses partisans ont-ils fait de cette affaire leur cheval de bataille chaque fois qu'il y a eu des élections en Ontario? (*Protestations*.)

Le député de Durham-Ouest proteste et pourtant, c'est la vérité. M. Blake a brandi d'une main le fantôme du pauvre Scott et de l'autre, sa résolution, dans le but d'influencer les électeurs. La sépulture a été ouverte et on en a exhumé les restes du martyr pour servir les desseins de politiciens comme le député de Durham. Pour les besoins des élections en Ontario, on a versé des larmes de crocodile sans lésiner et on a essayé de prendre les électeurs par les sentiments. Le député savait très bien que les Ontariens étaient bouleversés et indignés à l'idée qu'aucune mesure n'avait été prise pour traîner ces meurtriers devant la justice et qu'il suffisait de mettre le feu aux poudres pour provoquer une explosion. C'est ce qu'il a fait : il a profité de l'occasion et il a maintenant le front de prêcher la modération à l'endroit même où il sait très bien qu'il faut prendre certaines mesures si l'on veut faire quelque chose. Il savait très bien qu'une assemblée législative locale n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans une affaire relevant de l'administration de la justice dans une autre province. Tout en affectant une certaine